

TUTORAT
2023-2024

GUIDE DE L'ÉTUDIANTE

ET DE L'ÉTUDIANT TUTEUR

Le programme
qui muscle les études sup'

Sommaire

03 • Quelques mots du directeur

04 • Engagement et missions de tutorat

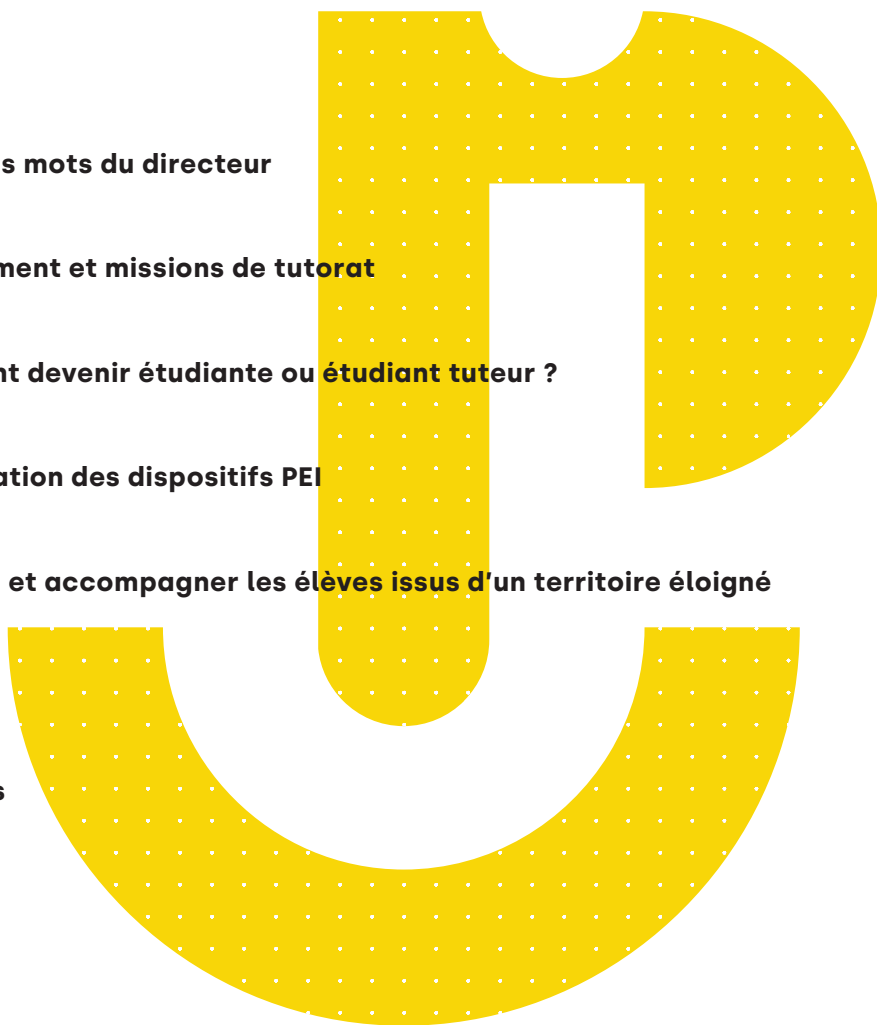
05 • Comment devenir étudiante ou étudiant tuteur ?

06 • Présentation des dispositifs PEI

13 • Encadrer et accompagner les élèves issus d'un territoire éloigné

14 • FAQ

16 • Contacts



Quelques mots du directeur

CHÈRES ÉTUDIANTES, CHERS ÉTUDIANTS,

Je suis très heureux de vous présenter le guide de l'étudiante et de l'étudiant tuteur 2023-2024 du Programme d'Études Intégrées (PEI). Il vous accompagnera pendant votre année de tutorat à Sciences Po Lille.

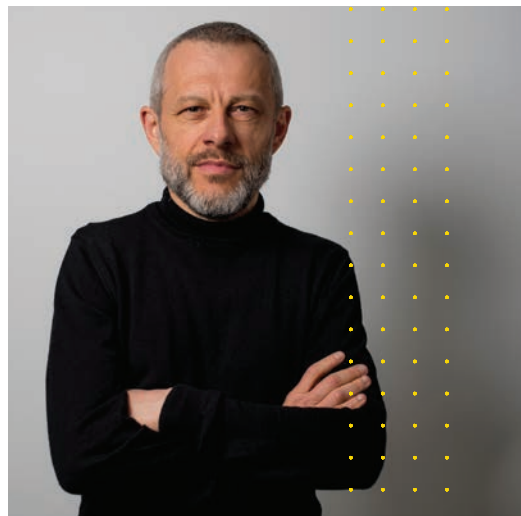
Je tiens à vous remercier de votre engagement. Cet investissement est très précieux, il reflète les valeurs de notre école : l'ouverture aux autres et l'excellence sont les principes de base qui guident les nombreuses actions en faveur des collégiennes et collégiens, des lycéennes et lycéens de condition modeste que nous accompagnons.

L'objectif est d'accroître la diversité sociale au sein des grandes écoles et notamment de Sciences Po Lille. C'est un enjeu essentiel pour une école publique attachée aux vertus de la méritocratie républicaine.

Je vous souhaite une très bonne année de tutorat.

Je suis certain que grâce à cette expérience, vous apporterez autant que vous recevrez.

• • • **Pierre Mathiot**



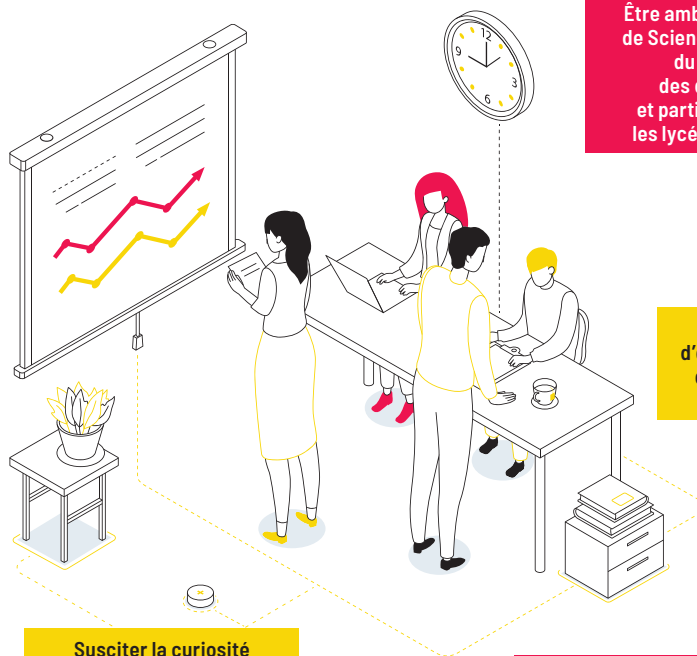
Engagement et missions de tutorat

Dans le cadre du PEI, votre engagement auprès des élèves est essentiel.

En effet, ces derniers manquent parfois de repères pour appréhender sereinement leur entrée dans l'enseignement supérieur. De ce fait, votre expérience personnelle et scolaire vous permet de les accompagner et de les guider pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs.

Missions

Apporter des conseils méthodologiques rigoureux adaptés au dispositif en complément des conseils donnés par le ou les professeurs référents



Être ambassadeur, ambassadrice de Sciences Po Lille (présentation du concours commun, des différentes filières...) et participer à des forums dans les lycées des Hauts-de-France

Éclairer les choix d'orientation des élèves dans l'enseignement supérieur

Susciter la curiosité intellectuelle des élèves

Participer aux journées organisées par Sciences Po Lille



Comment devenir étudiante ou étudiant tuteur ?

Si vous souhaitez devenir étudiante ou étudiant tuteur en 2023-2024 pour l'un des dispositifs PEI présentés ci-après, une réunion d'information a lieu le **jeudi 14 septembre 2023 de 12h30 à 13h30**.



La notice de recrutement doit être complétée des documents suivants :

- RIB original
- Copie lisible de la carte vitale
- Copie du certificat de scolarité de l'année universitaire en cours
- Copie d'une pièce d'identité



Cette notice est à retourner au service démocratisation :

auprès de Sophie Dufour ou Sophie Leprince (bureau 3.48)

Rémunération

La mission de tutorat est valorisée par une rémunération :

- forfait annuel de 12h* pour le PEI Collège, Seconde, Première/Terminale ;
- forfait annuel de 12h pour accompagner des élèves scolarisés dans un territoire isolé des Hauts-de-France ou un territoire éloigné.

La mise en paiement des forfaits sera effective à la suite d'un entretien individuel réalisé en présentiel ou en visioconférence en fin d'année universitaire avec le service démocratisation.

Concernant les étudiantes et étudiants qui s'engagent dans le PEI Avenir et le PEI PRO, ils seront rémunérés à la mission : animation d'ateliers, participation aux soutenances...

Enfin, la réalisation de missions lors de journées de rassemblement, de forums... ouvre droit à une rémunération complémentaire à celle du forfait annuel. Pour cela, après chaque mission effectuée, une attestation de service fait sera à signer et à transmettre au service démocratisation.

**Chaque rencontre (dans la limite de 4) en établissement sera valorisée. La rémunération sera calculée en fonction d'un barème kilométrique.*

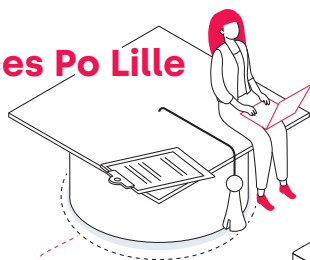


Le PEI Collège

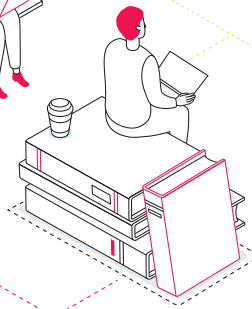
Fonctionnement

Au sein de l'établissement, chaque groupe d'élèves travaille durant l'année sur la préparation d'une synthèse écrite et d'une soutenance orale portant sur le thème "Nos jeux olympiques et paralympiques 2024".

Sciences Po Lille



Accompagnement par une étudiante ou un étudiant tuteur de Sciences Po Lille



Collège

Encadrement par un ou deux professeurs ou professeurs référents

Objectifs

- Donner le goût et la motivation pour les études supérieures
- Favoriser l'autonomie dans le travail et l'interdisciplinarité
- Développer les compétences orales
- Renforcer la culture générale

Responsables pédagogiques

- **Saadi Allioua**
saadi.allioua@sciencespo-lille.eu
- **Julie Peyrou**
julie.peyrou@sciencespo-lille.eu
- **Sophie Leprince**
sophie.leprince@sciencespo-lille.eu



Missions



Octobre 2023

Prendre contact avec la professeure ou le professeur référent. Dans ce cadre, une visioconférence sera organisée par le service PEI



Novembre 2023

1^{re} visite en établissement :
proposer une activité brise-glace aux élèves ;
présenter votre parcours personnel, Sciences Po Lille... ; analyser le sujet travaillé par les élèves ;
prodiguer des conseils en ce qui concerne la recherche documentaire...



De décembre 2023 à février 2024

Créer un lien avec le groupe et accompagner les élèves pour réaliser la synthèse écrite (visites en établissement possibles, visioconférences, échanges de mails...)



Samedi 10 février 2024

Journée d'étude à Sciences Po Lille
Votre présence lors de cette journée est fortement recommandée.



Avril - Mai 2024

2nde visite en établissement :
préparer les soutenances orales qui se dérouleront à partir du mercredi 22 mai 2024 (se détacher des notes, être audible, travailler la posture...)

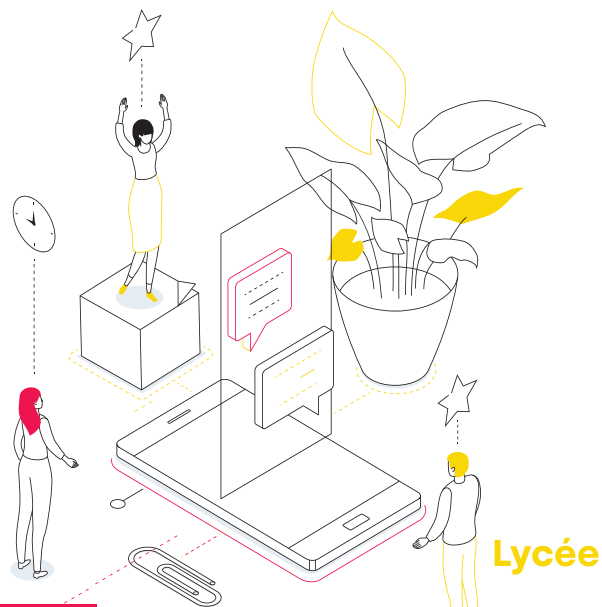


Le PEI Seconde

Fonctionnement

Au sein de l'établissement, chaque groupe d'élèves travaille durant l'année scolaire sur la préparation d'un diaporama et d'une soutenance orale sur un sujet en lien avec **les grandes puissances internationales** sous l'angle croisé des disciplines enseignées en classe de Seconde.

Durant l'année, les élèves ont accès à divers contenus pédagogiques hébergés sur la plateforme PEI (www.programmepEI.com).



Accompagnement par une étudiante ou un étudiant tuteur de Sciences Po Lille

Encadrement par un ou deux professeurs ou professeurs référents

Sciences Po Lille

Objectifs

- Renforcer la culture générale
- Insuffler de l'ambition pour les études supérieures
- Favoriser l'autonomie et acquérir les bonnes méthodes de travail
- Mener une réflexion sur le projet d'orientation
- Découvrir les attentes de l'épreuve du Grand oral



Missions



Octobre 2023

Prendre contact avec la professeure ou le professeur référent



Mercredi 29 novembre 2023

Journée de lancement à Sciences Po Lille
Votre présence lors de cette journée est fortement recommandée.



Décembre 2023 - Janvier 2024

1^{re} visite en établissement :
proposer une activité brise-glace aux élèves ;
présenter votre parcours personnel, Sciences Po Lille... ;
analyser le sujet travaillé par les élèves ;
prodiguer des conseils en ce qui concerne la recherche documentaire...



Avril - Mai 2024

2^{nde} visite en établissement :
préparer les soutenances orales qui se dérouleront le mercredi 5 juin 2024 (se détacher des notes, être audible, travailler la posture...)



Le PEI Première et Terminale

Fonctionnement

Tout au long de l'année, les élèves abordent en autonomie divers contenus pédagogiques hébergés sur la plateforme (www.programmepei.com) qui sont ensuite exploités lors de séances de travail encadrées par la, le ou les professeurs référents.

Lycée

Sciences Po Lille

Accompagnement par
une étudiante ou un étudiant
tuteur de Sciences Po Lille

Encadrement par un
ou deux professeurs
ou professeurs référents

Objectifs

PEI Première

- Favoriser l'autonomie et acquérir des méthodes de travail rigoureuses
- Développer et renforcer les compétences orales
- Renforcer la culture générale
- Aider à la préparation des épreuves anticipées du baccalauréat
- Mener une réflexion sur l'orientation

PEI Terminale

- Renforcer l'acquisition de méthodes de travail rigoureuses
- Préparer les épreuves écrites du concours commun
- Aider à la préparation de l'épreuve du Grand oral
- Découvrir les attentes de l'enseignement supérieur
- Maîtriser la plateforme Parcoursup

Responsables pédagogiques

- **Sophie Leprince** - PEI Première
sophie.leprince@sciencespo-lille.eu
- **Stéphane Prince** - PEI Terminale
stephane.prince@sciencespo-lille.eu

Missions

Le PEI Terminale étant davantage accès sur la préparation du concours commun, les missions divergent légèrement avec celles du PEI Première.



Octobre - Novembre 2023

1^{re} visite en établissement :
présenter votre parcours personnel, Sciences Po Lille, le concours commun ; prodiguer des conseils en ce qui concerne les méthodes de travail ; donner des conseils de lecture...



Lundi 30 et mardi 31 octobre 2023

Stage intensif à Sciences Po Lille
Votre présence lors de l'une de ces deux journées est conseillée. Elle vous permettra de découvrir l'esprit PEI et de rencontrer élèves, étudiantes et étudiants tuteurs.



Décembre 2023 - Janvier 2024

2^e visite en établissement :
proposer de travailler avec les élèves un des contenus de la plateforme PEI ; travailler un article de presse en langue étrangère en prévision du concours blanc...



Samedi 20 janvier 2024

Concours blanc à Sciences Po Lille. Vous pouvez vous porter volontaire pour surveiller les épreuves.



Mars - Avril 2024

3^e visite en établissement :
encourager les élèves à poursuivre le dispositif en cas de démotivation ; donner les derniers conseils en prévision du concours commun pour les élèves de Terminale ; prodiguer des conseils sur l'oral pour les élèves de Première...



Le PEI Avenir et le PEI PRO

Au sein de ces deux dispositifs, un tutorat par des étudiantes et étudiants de Sciences Po Lille est également proposé mais celui-ci est plus ponctuel car l'accompagnement se fait uniquement lors des journées de rassemblement.

Fonctionnement du PEI Avenir

Ce dispositif permet aux lycéennes et lycéens de Terminale générale ou STMG de participer à deux journées d'immersion dans l'enseignement supérieur.

Durant celles-ci, l'accent est mis sur les compétences orales et plus particulièrement les codes de l'entretien.

Fonctionnement du PEI PRO

Chaque établissement partenaire cible un groupe d'élèves. Celle-ci travaille durant l'année sur la préparation d'une courte synthèse écrite et d'une soutenance orale portant sur la thématique "DEMAIN".

Les élèves sont encadrés par deux professeurs ou professeurs référents dans leur établissement. Lors des journées de rassemblement organisées par l'ENSAPL et Sciences Po Lille, ils sont également **accompagnés par des étudiantes et étudiants de ces deux écoles.**



Encadrer et accompagner les élèves issus d'un territoire éloigné

Les dispositifs PEI Collège, Seconde, Première et Terminale se développent également au-delà de la région des Hauts-de-France. De ce fait, un partenariat existe avec des établissements situés dans le territoire de Belfort, dans le département de l'Indre et également dans plusieurs territoires ultramarins : la Guadeloupe, et plus récemment Saint-Martin et Mayotte.

Comme pour les Hauts-de-France, ces élèves bénéficient de l'accompagnement d'une étudiante ou d'un étudiant tuteur. Leurs missions restent proches de celles définies précédemment. Toutefois, les échanges s'effectuent exclusivement en visioconférence.

Le tutorat dans les territoires ultramarins est essentiel, car il permet d'atténuer les barrières dues à l'éloignement.



FAQ

Est-il possible de choisir l'établissement que l'on désire accompagner ? Comment me manifester ?

Vous pourrez lors de votre inscription préciser vos préférences d'établissements sur la fiche prévue à cet effet. **Attention, il ne nous sera pas possible de satisfaire les demandes de chacun.**

Puis-je accompagner plusieurs établissements en même temps ?

Oui, il est tout à fait possible d'accompagner plusieurs établissements quel que soit le programme. Tout dépend du temps libre dont vous disposez.

Combien de fois dans l'année dois-je animer une séance PEI ?

Vous devez animer obligatoirement deux séances dans l'année. Celles-ci peuvent prendre la forme d'une visite en établissement ou d'une visioconférence.

Les rencontres avec les élèves sont décisives pour le soutien moral que vous leur apportez.

Ai-je accès aux contenus de la plateforme PEI ?

Non, toutefois quelques contenus vous seront transmis dans le cadre de votre tutorat PEI Première/Terminale.

Ai-je le droit légalement de gérer en autonomie un groupe d'élèves ?

Légalement, vous ne pouvez assurer la responsabilité d'un groupe d'élèves sans la présence de la professeure ou du professeur référent lorsque les rencontres ont lieu dans les établissements scolaires. Par contre, cela est autorisé lorsque la rencontre se déroule dans les locaux de Sciences Po Lille.

Que faire si la professeure ou le professeur référent de l'établissement que j'accompagne ne répond pas aux mails ou aux appels ?

Il faut, dans ce cas, contacter le responsable pédagogique du dispositif et le service démocratisation qui prendront contact avec le professeur référent.

Comment faire face à une démotivation de l'élève ?

En tant qu'étudiante ou étudiant tuteur, votre rôle est de remotiver l'élève et de déceler s'il s'agit d'un découragement temporaire. Dans un second temps, il est nécessaire d'en informer la professeure ou le professeur référent et le service démocratisation pour qu'un soutien complémentaire puisse être apporté.

Puis-je utiliser mon véhicule personnel pour me rendre dans les établissements ?

Vous pouvez tout à fait utiliser votre véhicule personnel. Toutefois, Sciences Po Lille ne pourra être tenue responsable en cas de dégradations ou d'accident survenus lors de ces déplacements et ne prendra pas en charge vos frais kilométriques.

Qui prend en charge mes frais de déplacements ?

Sciences Po Lille se charge de la réservation de vos billets de train pour chaque visite dans votre établissement. Votre demande de billet de train se fait par mail (sophie.dufour@sciencespo-lille.eu) en détaillant votre déplacement au minimum 5 jours avant celui-ci. **Attention les frais engagés pour l'achat de billets ne pourront être remboursés.**

Sciences Po Lille rembourse également les factures nominatives Blablacar.

Comment dois-je procéder pour percevoir la rémunération de mon forfait annuel de tutorat ?

En début d'année universitaire, vous devez compléter une notice de recrutement (cf. page 5). Courant juin, vous recevrez par mail une attestation de service fait à signer. La mise en paiement de votre forfait annuel sera réalisée après la tenue de votre entretien individuel avec le service démocratisation.



Vos contacts



SCIENCES
PO
LILLE.

9 rue Angellier - 59000 Lille
Tél : 03 20 90 48 40
www.sciencespo-lille.eu

Caroline Clair

Coordnatrice du PEI,
professeure agrégée en sciences économiques et sociales,
enseignante titulaire à Sciences Po Lille
caroline.clair@sciencespo-lille.eu

Sophie Dufour

Responsable du Programme d'Études Intégrées
sophie.dufour@sciencespo-lille.eu

Sophie Leprince

Responsable du Programme d'Études Intégrées
sophie.leprince@sciencespo-lille.eu

Patricia Gasse

Assistante du PEI
patricia.gasse@sciencespo-lille.eu

